

Étude qui a obtenu des résultats significatifs sur le plan statistique, ce qui implique que l'intervention examinée a probablement un effet bénéfique.

**Remarque :** Ce terme peut créer de la confusion, car il fait référence à la fois à la signification statistique et à la direction de l'effet. Les études ayant souvent de nombreux indicateurs de résultats, les critères définissant une étude « positive » ne sont pas toujours clairs et, dans le cas des études sur un risque ou sur des effets indésirables donnés, par exemple, les études positives sont celles qui montrent un effet nocif.

**Syn. :** étude positive (n.f.).

**Antonyme :** étude à résultat négatif (n.f.).